



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas  
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928  
Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2008/13  
Le 2 juin 2008

### **Epandages aériens d'herbicides** **(Equateur c. Colombie)**

#### **Fixation des délais pour le dépôt des premières pièces de la procédure écrite**

LA HAYE, le 2 juin 2008. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, a fixé les délais pour le dépôt des premières pièces de la procédure écrite en l'affaire relative à des Epandages aériens d'herbicides (Equateur c. Colombie).

Dans une ordonnance datée du 30 mai 2008, la Cour a fixé au 29 avril 2009 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'un mémoire par l'Equateur et au 29 mars 2010 la date d'expiration du délai pour le dépôt d'un contre-mémoire par la Colombie.

La Cour a rendu cette décision compte tenu des vues des Parties. La suite de la procédure a été réservée.

#### **Historique de la procédure**

Pour consulter l'historique de la procédure, il convient de se reporter au communiqué de presse n° 2008/5 du 1<sup>er</sup> avril 2008, disponible sur le site Internet de la Cour ([www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)).

---

Le texte intégral de l'ordonnance rendue par la Cour sera prochainement disponible sur son site Internet. Il est toutefois rappelé que les pièces de la procédure écrite demeurent confidentielles jusqu'à ce que la Cour décide de les rendre accessibles au public, généralement à l'ouverture de la procédure orale.

---

#### **Département de l'information :**

Mme Laurence Blairon, secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)  
MM. Boris Heim et Maxime Schoupe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)  
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)